



C.E.H.W. asbl

## Centre d'Essais Horticoles de Wallonie

Centre Pilote pour l'encadrement et la vulgarisation en Horticulture Ornementale  
Chemin des Serres, 14  
Tel : 00 32 (0)68.28.11.60  
Courriel : [cehw@cehw.be](mailto:cehw@cehw.be)  
TVA : BE 0421 771 737

B.7802 Ormeignies  
Fax : 00 32 (0)68.84.30.33  
[www.cehw.be](http://www.cehw.be)

### « Problèmes phytosanitaires rencontrés en gazons : Identification et lutte intégrée – Législation phytosanitaire appliquée aux gestionnaires d'espaces verts publics et privés »

Valable pour les Phytolicences : P1, P2, P3, NP

**Mardi 15 décembre 2020 à 17h00 par VISIO-CONFERENCE, connexion à 16h30**

Organisée par le Centre d'Essais Horticoles de Wallonie

- **16h30 : Connexion à la visio-conférence**
- **17h00 : Reconnaissance des principaux problèmes phytosanitaires rencontrés en gazons et moyens de lutte - F. FAUX – CEHW**
  - Ravageurs (hannetons, taupins, tipules)
  - Maladies (fil rouge, fusariose hivernale, ...)
  - Adventices (graminées, dicotylées annuelles, dicotylées vivaces)
- **Gestion intégrée de ces différents problèmes**
  - Rappel des bonnes pratiques de mise en place et entretien des gazons
    - o Préalable à la mise en place
    - o Fréquence et hauteur de tonte
    - o Analyse de sol, amendement, fertilisation
- **18h15 : Questions/Réponses**
- **18h30 : Législation phytosanitaire appliquée aux gestionnaires d'espaces verts publics et privés – F. FAUX – CEHW**
  - Législation zéro phyto
    - o Espaces publics classiques
    - o Espaces publics « spéciaux »
      - Appartenant à des entreprises privées établies en zoning industriel
      - Appartenant à des entreprises telles que SWDE, ORES, ...
      - Hippodrome
      - ...
    - o Espaces à public vulnérable
  - Respect des zones tampons dans les parcs et jardins
  - Désherbage le long des Terrains Revêtus Non Cultivables
  - Stockage des PPP
  - Précautions lors du transport de PPP et/ou de la bouillie chez le client
  - Préparation de la bouillie et rinçage du pulvérisateur chez le client
  - Elimination des restes de bouillie entre 2 clients
  - Elimination des bidons vides, emballages
  - Tenue du registre d'utilisation des PPP dans le cas d'un entrepreneur de parcs et jardins
- **19h20 : Questions – réponses**
- **19h30 : Fin de la visio-conférence**



C.E.H.W. asbl

Centre Pilote pour le développement et la vulgarisation en horticulture ornementale  
Avec le soutien financier de la Wallonie – DGO3-DRD et de la Province de Hainaut

